

PRESTATIONS POUR LES PARTICULIERS

ASSURANCE DE PRÊT :

Renégociation des assurances de vos prêts immobiliers
(Résidence principale, résidence secondaire, locatif)

PLAN EPARGNE RETRAITE (PER) :

Placement permettant de préparer sa retraite tout en réduisant ses impôts

PLACEMENTS:

Personnes possédant de la trésorerie et qui souhaitent des rendements supérieurs aux réseaux bancaires

IMMOBILIER :

Personnes qui paient des impôts et/ou qui souhaitent préparer leur retraite avec de l'immobilier (PINEL, BOUVARD, MALRAUX, MONUMENTS HISTORIQUES, MEUBLÉS...)

PRESTATIONS POUR LES ENTREPRISES

PLAN EPARGNE ENTREPRISE (PEE) :

Ouverture ou transfert d'un PEE à toutes les entreprises ayant au minimum 1 salarié

PLACEMENT DE LA TRESORERIE D'ENTREPRISE :

Pour les entreprises qui ont de la trésorerie possibilité d'investir avec des rentabilités allant de 4 à 7 % sur des durées de 2 à 4 ans

Afin d'établir votre bilan personnalisé prenez contact avec notre conseiller :

Christophe BOQUET - Gestionnaire de Patrimoine

06.83.330.530

cboquet@cbpatrimoine.fr